

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU<br/>DU CONSEIL DE QUARTIER ALLERAY/PROCESSION<br/>VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012</b></p> |
|--|

**Ordre du jour :**

- 1) La sécurité dans le quartier
- 2) Présentation des Restos du Cœur

**Etaient présents :**

**Collège des élus :**

Louisa FERHAT  
Hélène MACE de LEPINAY  
Guy COUDERT  
Isabelle ROY

**Collège des habitants :**

Brigitte BODILIS  
Jocelyne DENIZE  
Huguette LLEDO  
Régis POIRRIER  
Michel LEROY

**Collège des associations :**

Bruno Gérard AMEGEE – Amégée Somé Union

**Invités :**

Hubert MARTINEZ, Adjoint au Maire en charge de la tranquillité publique  
Monsieur GOMEZ, Direction de la Prévention et de la Protection  
Monsieur LEFEVRE, Chef de la mission de la prévention et de la communication - Commissariat du 15<sup>e</sup>  
Jean-Luc DESCOURTIS, Directeur – ARC 75  
Bruno CHAMINADE, Chef des services éducatifs des équipes du 15<sup>e</sup> - ARC 75  
Marc ESCLAPEZ, Responsable Centre de distribution rue d'Alleray – Restos du Cœur

**Etaient excusés :**

Dominique BROUARD  
Daniel DUGACHARD  
Jacques RENARD  
Serge ZEYONS  
Peter VIZARD

## 1) La sécurité dans le quartier

**Hubert MARTINEZ** : La sécurité est le fait d'une chaîne d'acteurs : Direction de la Prévention et de la Protection, Police, Mairie d'Arrondissement, les bailleurs, associations de prévention spécialisées...

- Une habitante indique qu'elle a été plusieurs fois inquiétée à la porte de chez elle. Elle a déjà signalé cela à la police mais personne n'est intervenu.
- 66 rue d'Alleray, des jeunes, souvent agressifs, se regroupent jusque tard dans la nuit dans le parc contiguë à l'immeuble et dans les parties communes. Que peut-on faire pour sécuriser les lieux ? La police a indiqué qu'elle ne pouvait pas intervenir s'il n'y avait pas de fait avéré.
- Une habitante du 47-48 rue Bague remercie le Commissariat et la Mairie du 15<sup>e</sup> pour leurs interventions qui ont apaisé le quartier. Le calme revenu, la police va-t-elle continuer à effectuer des rondes régulières ? La police a-t-elle un pass pour cette adresse ?
- Des moyens supplémentaires vont-ils être affectés au Commissariat du 15<sup>e</sup> ? Où en est l'installation des caméras de vidéoprotection ?
- 85 rue de la Procession, des jeunes s'installent dans le premier hall, y boivent, y fument. Y a-t-il des vigiles à cette adresse ? La rue de la Procession est très sale.

**Monsieur LEFEVRE** s'est rendu au 66 rue d'Alleray et y a effectué un audit. Rehausser les grilles serait la meilleure solution, ces travaux doivent être décidés par la copropriété. Toute personne agressée doit déposer une main courante pour que la police puisse agir. De même, si des personnes jugées inopportunes squattent l'immeuble, il faut appeler le 17. Tous les appels passés au 17 sont enregistrés. Le Commissariat dispose de pass pour certains bâtiments où il y a une réquisition permanente, il est nécessaire de faire une demande. En ce qui concerne le 47-48 rue Bague, il ne sait pas s'il existe un pass. Il se réjouit que la paix soit revenue secteur Bague. La police n'est pas toujours visible car elle travaille également beaucoup en civil. L'occupation illicite de hall d'immeuble est désormais un délit. Toutefois, pour que l'occupation soit constituée en tant que délit, elle doit être réitérée.

**Monsieur GOMEZ** : La Direction de la Prévention et de la Protection (DPP) travaille en étroite collaboration avec la Mairie d'Arrondissement. Dès que les riverains constatent des problèmes dans les parcs et jardins, il faut que ces derniers préviennent la Mairie du 15<sup>e</sup> qui demandera aux agents de la DPP d'intervenir. Les efforts sont également mutualisés avec les services de police. La DPP dispose de brigades cynophiles. Le champ d'intervention de la DPP est large, sa mission première est de lutter contre les incivilités sur l'espace public. Dans ce cadre, ils peuvent verbaliser les usagers.

- 30 rue des Favorites, des grilles ont été posées. Il reste une ouverture côté Alleray/Quintinie, ouverture par laquelle se fauillent des bandes de jeunes qui squattent et saccagent les immeubles.
- Le 41 rue de la Quintinie souffre également de problèmes d'occupation. Des jeunes squattent le square, y fument et y prient.
- Les grilles du parc d'Alleray sont très basses, à qui appartient-il de les élever ?

**Monsieur LEFEVRE** : Il faut appeler la police. **Hubert MARTINEZ** : La prière sur la voie publique est interdite. Il faut en aviser de suite le Commissariat et la Mairie. **Monsieur LEFEVRE** rappelle certaines règles élémentaires de sécurité : ne pas ouvrir à des inconnus, ne pas laisser entrer un inconnu dans son immeuble même s'il affirme qu'il y habite, exiger que l'individu montre une carte professionnelle lorsque la situation s'y prête ; en fin d'année, seuls les postiers ont le droit de vendre des calendriers. L'implantation des caméras de vidéoprotection est en cours. Il y en aura 5 dans le secteur : cité Falguière et angle Convention/Vaugirard. **Monsieur GOMEZ** : En journée, dans les parcs, les agents des espaces verts peuvent intervenir en cas de problèmes. Ils peuvent également appeler le centre de veille opérationnel qui pourra envoyer, le cas échéant, un équipage de sécurité. Après les heures d'ouverture du jardin, se sont les inspecteurs de sécurité qui interviennent. Avant de pouvoir modifier les grilles d'un jardin, il faut qu'il y ait un problème notable et que le service de l'architecture accepte de les modifier. **Hubert MARTINEZ** indique que ce point a déjà été transmis aux services des espaces verts. Ces derniers n'ont pas le budget nécessaire pour mener tous les travaux de front. **Isabelle ROY** : A Paris la seule police qui existe est la Préfecture de Police. La Ville de Paris contribue à hauteur de 40% au budget de la Préfecture et ce notamment pour le financement des agents de surveillance et des intervenants de proximité. La prévention est également un volet de la sécurité pour laquelle la Ville débloque un budget de 200 millions d'euros par an.

**Jean-Luc DESCOURTIS** : ARC 75 signifie Atelier Rue et Club. L'association travaille beaucoup sur l'insertion professionnelle et la formation des jeunes. En matière de sécurité, l'anticipation est importante. Elle passe notamment par l'éducation. ARC 75 a repris, sur ce secteur, l'activité d'une autre association

spécialisée en novembre. Les éducateurs de rue doivent se mettre en relation avec les jeunes et travailler avec eux sur des projets qui vont avoir un impact sur leur comportement et leur avenir. Les supports éducatifs prennent des formes diverses : camps et séjours, propositions de chantier... ARC 75 est en lien étroit avec la Mairie du 15<sup>e</sup>. Des activités sportives et locales seront proposées aux jeunes. Des liens sont établis avec eux et leurs familles. Le public cible se situe en moyenne entre 12 et 21 ans. **Bruno CHAMINADE** : Le périmètre Falguière s'étend sur les rues de Vaugirard, Vouillé, le long des voies Montparnasse, Boulevard Pasteur, rue du Cotentin, rue de la Procession, rue Maillol, Kandinsky.

**Monsieur GOMEZ** : Il existe une Mission d'Accompagnement de Protection (MAP) qui permet aux usagers d'être accompagnés à la banque pour effectuer des retraits. Pour cela, il faut prendre rendez-vous. Deux agents escortent alors le demandeur sur le trajet domicile-banque-domicile. Ce service est gratuit. Les seniors doivent éviter les distributeurs automatiques et les sacs à main. Les agressions par la ruse se sont multipliées ces derniers mois (fausses pétitions).

- 37 rue d'Alleray : Un individu a fait un signe à la craie sur le sol en sortant de l'immeuble. **Hubert MARTINEZ** : Etant un code pour les malfaiteurs, il faut effacer cette marque.

## **2) Présentation des Restos du Cœur**

**Marc ESCLAPEZ** : Le centre de distribution de produits alimentaires des Restos du Cœur se situe 15-17 rue d'Alleray. Cette année voit s'ouvrir la 28<sup>e</sup> campagne de l'association et la 8<sup>e</sup> pour l'antenne d'Alleray. Le centre, ouvert du lundi au jeudi de 13h à 16h, accueille environ 700 familles. Leur sont distribués un repas par jour et par personne. La moitié des bénéficiaires habitent le 15<sup>e</sup>. Parallèlement à la distribution le centre propose une bibliothèque, une ludothèque, une cafétéria, un service d'écrivain public. Au niveau national, 115 millions de repas ont été servis en 2011 par 63 000 bénévoles. 2040 centres existent en France. Le 15<sup>e</sup> compte 60 bénévoles. Des places de théâtre sont parfois offertes aux bénéficiaires. De même, deux théâtres parisiens organisent des séances spécifiques. Les Restos du Cœur sont subventionnés par l'intermédiaire des Enfoirés et par le Plan Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) risquant d'être supprimé après 2014.

**Louisa FERHAT**, à la demande d'une Conseillère qui n'a pas pu être présente : Est-ce que le Conseil de quartier peut accompagner la réouverture du Centre ou est-ce inopportun ? De quelle manière peut-on aider les Restos du Cœur ?

- Est-on sûr que les familles bénéficiaires soient bien dans le besoin ?

- Les personnes ne pouvant justifier de leur situation ou en situation irrégulière peuvent-elles bénéficier de la distribution de produits ?

**Michel LEROY** : Peut-on intervenir auprès de certaines autorités afin que les grands magasins puissent donner certaines denrées au lieu de les jeter ?

**Marc ESCLAPEZ** : Le centre de distribution ne peut pas recevoir et redistribuer des denrées amenées par des particuliers. Des menus sont établis à l'avance. Les dons en argent sont acceptés et sont à déposer au centre ou à envoyer au siège. Les Restos du Cœur ont toujours besoin de bénévoles. Avant de pouvoir bénéficier de cette distribution, les personnes doivent s'inscrire et fournir des pièces d'identité, des quittances de loyer et des déclarations d'impôts. Si elles rentrent dans le barème établi, elles peuvent alors être bénéficiaires. Les personnes ne pouvant justifier leur situation ne sont pas acceptés dans le centre de distribution de la rue d'Alleray mais peuvent aller dans les centres offrant des plats chauds. Il y a interdiction de distribuer un produit périmé. En revanche, si des denrées du centre sont périmées, celles-ci ne sont pas perdues. Elles sont cuisinées puis distribuées dans la rue.

**Guy COUDERT** : Les supermarchés sont souvent discrets quant aux dons qu'ils font. Tous les premiers mercredi du mois à la Mairie du 15<sup>e</sup> les SDF peuvent venir prendre le petit déjeuner. **Isabelle ROY** : Il a déjà été évoqué la possibilité que le Conseil de quartier finance des repas, ce qui a d'ailleurs déjà été fait il y a quelques années. Peut-être est-il envisageable de le faire à nouveau ?

**Louisa FERHAT** : Il faudrait pour cela utiliser le budget de fonctionnement ce qui impacterait en partie le budget dévolu à l'organisation de la fête de quartier. **Louisa FERHAT** indique que le Conseil de quartier a voté l'installation, financé par son budget d'investissement, de 4 agrès (quadri roues accessible aux personnes à mobilité réduite, marcheur double, ski de fond et barre à dorsaux) dans le square Necker.

**Louisa FERHAT** remercie les intervenants, les Conseillers et le public pour leur présence et clôt la séance.